



Ville de Genay

Du 5 décembre 2020
au 4 janvier 2021



GENAY  NOËL





Valérie Giraud
Maire de Genay

Parce que Noël doit rester un temps convivial et chaleureux.
Parce que Noël véhicule l'esprit du partage et de la solidarité.
Parce que Genay aime Noël !



Philippe Héloire
adjoint à la vie économique et à
la protection des commerces

Madame le Maire a souhaité organiser avec Philippe Héloire,
une échappée, une pause dans notre quotidien.. pour laisser
place à la féerie, au rêve, à la magie de Noël.

- C'est ainsi qu'une tombola solidaire avec les commerçant.e.s est organisée du 5 décembre 2020 au 4 janvier 2021. Vous trouverez un coupon-tombola à découper dans ce programme. À chaque achat dans un commerce participant, ce coupon sera tamponné. Un tirage au sort des coupons intégralement remplis sera réalisé en janvier 2021. Chaque personne tirée au sort recevra un lot « surprise » proposé par les commerces participant.e.s (bon d'achat, crème de beauté, produit artisanal..).
- Pour soutenir, les associations qui ont particulièrement souffert de l'annulation de leurs animations, des stands seront tenus les samedis 5, 12 et 19 décembre sur le marché de 8h à 13h.
- Enfin, votre centre-village revêtira ses habits de lumière : habillage des trottoirs et vitrines des commerçant.e.s participant.e.s, « chants de Noël », décoration de la halle marchande.

**Malgré la période austère que nous traversons,
soutenons, partageons, restons solidaires !**

Une tombola solidaire avec vos commerçant.e.s



Val Presse Genay
La vie claire



Style et tendance
Mod Hair n'Création



Le Fournil de Genay



Pharmacie des
Charmes



Besseas et fils



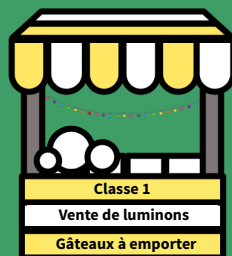
Boucher, primeur,
producteurs et
fromagers du
marché

Soutenez vos associations

Les 3 samedis précédents Noël, la ville de Genay vous propose de soutenir les associations pendant le marché en achetant quelques présents et/ou gourmandises.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

8h00 - 13h00



SAMEDI 12 DÉCEMBRE

8h00 - 13h00



SAMEDI 19 DÉCEMBRE

8h00 - 13h00



1

Découpez le coupon de tombola



2

Présentez-le aux commerces participants

Le coupon sera tamponné par vos commerces selon les conditions suivantes :

- 1 tampon pour les achats entre 0€ et 10€
- 2 tampons pour les achats entre 10€ et 20€
- 3 tampons pour les achats de plus de 20€



6

Un tirage au sort sera ensuite effectué dans le courant du mois de janvier



3

Une fois les 20 tampons obtenus, pensez à renseigner vos coordonnées sur le coupon



5

Tentez de remporter de nombreux lots (bons d'achats, produits artisanaux ...)



4

Déposez votre coupon dans la boîte aux lettres de la mairie



Nom.....

Prénom.....

Adresse

Numéro de téléphone.....